Pierre Astié
Dominique Breillat
Céline Lageot*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1er juillet – 30 septembre 2009)

Afghanistan

20 août 2009. **Élections présidentielles.** 44 candidatures ont été posées pour l'élection présidentielle et 41 sont retenues par la Commission électorale indépendante.

Gul Agha Sherzaï, pachtoun, très populaire gouverneur de Jalalabad, ancien commandant moudjahid et ancien gouverneur de Kandahar retire sa candidature. Il était le seul grand rival.

En même temps que l'élection présidentielle, a lieu la désignation de 420 conseillers dans les 34 provinces.

Les principaux candidats sont:

Hamid Karzaï, 52 ans, pachtoun, chef de la tribu des Popalzaï, éduqué au Pakistan, en Inde et en France, qui a soutenu initialement les talibans avant d'organiser un réseau de résistance, président du gouvernement intérimaire en juin 2002, chef de l'État en octobre 2004;

Abdullah Abdullah, 48 ans, ancien compagnon du commandant Massoud, mi-tadjik, mi-pachtoun, soutenu par les tribus ouzbèkes et tadjikes, ancien ministre des Affaires étrangères;

Ashraf Ghani, ancien ministre de l'Économie, pachtoun, éduqué au Liban et aux États-Unis, double nationalité afghane et américaine, ministre des Finances jusqu'en 2004.

Les talibans boycottent l'élection, qualifiée de «processus impie». Les violences se multiplient. Le colistier d'Hamid Karzaï, Mohammed Qasim Fahim, échappe à un attentat dans la province de Kunduz le 26 juillet.

Craignant de voir son bilan critiqué, Hamid Karzaï refuse le débat face à Ashraf Ghani et Abdullah Abdullah.

Il y a 17 millions d'électeurs. Lors de la phase d'inscription, un nombre excessif de cartes a été émis au nom de femmes, mais elles ne comportaient pas de photos contrairement aux cartes des hommes.

250000 observateurs sont présents, dont 10% d'indépendants.

Le 21 août, selon la Bbc, une entrevue orageuse a lieu entre Hamid Karzaï et l'envoyé spécial américain Richard

* Université de Poitiers – UMR 6224 CECOJI.

Holbrooke qui évoque la nécessité d'un second tour. Après un différend avec le chef de la mission des Nations unies, Kai Eide, Peter Galbraith, numéro deux américain de la mission acquis à la ligne Holbrooke, quitte Kaboul.

Selon la commission électorale, la participation pourrait atteindre 50 %, mais seulement 10 % dans les régions du Sud où les talibans sont forts. 95 % des 6 500 bureaux de vote ont pu ouvrir.

Avant même que les résultats ne soient officiellement proclamés, Hamid Karzaï et Abdullah Abdullah se déclarent chacun élu et accusent l'autre de fraudes.

La Commission électorale des plaintes (ECC, Electoral complaints commission), organisme totalement indépendant présidé par le Canadien Grant Kippen, chargée d'enquêter sur la validité des élections, dit avoir relevé des « preuves évidentes et convaincantes » de fraudes, ordonnant de recompter dans certains bureaux, notamment pour toutes les urnes remplies de plus de 600 bulletins et pour les urnes donnant plus de 95 % des voix à un seul candidat. Par ailleurs, les juristes et enquêteurs présents dans les 34 provinces poursuivent l'instruction des 500 plaintes « sérieuses » jugées recevables.

Le 8 septembre, la commission électorale estime que Hamid Karzaï aurait plus de 50 % des voix contre 28 % à son adversaire Abdullah Abdullah. Pourtant on a évalué à plus de 700 000 le nombre de bulletins suspects, dont 500 000 en faveur du président sortant.

Selon des résultats préliminaires annoncés le 16 septembre par la Commission électorale, Hamid Karzaï a obtenu 54,6 % des voix.

Le 20 septembre, le président Obama exprime publiquement ses doutes sur l'élection.

Allemagne

23 juillet 2009. **Schleswig-Holstein**. Le ministre-président de Schleswig-Holstein, Peter Harry Carstensen, est renversé lors d'un vote de confiance qui recueille une voix favorable, 37 contre et 28 abstentions. À la tête d'une grande coalition CDU-SPD depuis le 27 avril 2005, suite à des élections au Landtag sans véritable vainqueur, le ministre-président souhaitait mettre fin à cette grande coalition et profiter des élections fédérales pour organiser les élections au Landtag. Le SPD ayant refusé une auto-dissolution du Landtag qui nécessitait la majorité des deux tiers, c'est par un vote de confiance voulu négatif que le ministre-président a pu contourner l'obstacle et permettre la dissolution. Le scrutin aura bien lieu le 27 septembre.

30 août 2009. **Élections régionales ; Sarre ; Saxe ; Thuringe ; Brandebourg**. La CDU, mais aussi le SPD enregistrent de sérieux revers aux élections régionales de Sarre, Saxe et Thuringe, à quelques jours des élections législatives. Si la CDU sauve la Saxe, elle est en difficulté en Sarre et en Thuringe, où elle ne peut former une coalition avec les libéraux, modèle envisagé en cas de victoire aux élections du 28 septembre. On note surtout les bons résultats de Die Linke qui recueille 21 % en Sarre, Land qu'a dirigé au nom du SPD du 9 avril 1985 au 10 novembre 1998 Oskar Lafontaine, et qui arrive devant le SPD dans les Länder de l'ex-Allemagne de l'Est. En Saxe, Die Linke recueille 20,6 % et 29 élus, et en Thuringe 27,4 % et 27 élus.

En Sarre, la CDU, qui y est au pouvoir avec Peter Müller, 54 ans, depuis 1999, avec 34,5 % et 19 sièges sur 51, recule de 12 points et les sociaux-démocrates pourraient gouverner avec le

Élections législatives en Allemagne

Inscrits	62 132 442
Votants	43 997 633 (70,8) (- 6,8)
Nuls	640 091
Suffrages exprimés	43 357 542

Partis	*voix*	*%*	*sièges*
CDU (Union chrétienne-démocrate)	11 824 794	27,3 (- 0,5)	194 (+ 14)
CSU (Union chrétienne-sociale)	2 830 210	6,5 (- 0,9)	45 (- 1)
SPD (Parti social-démocrate d'Allemagne)	9 988 843	23,0 (- 11,2)	146 (- 76)
FDP (Parti libéral)	6 313 023	14,6 (+ 4,7)	93 (+ 32)
Die Linke (la gauche)	5 153 884	11,9 (+ 3,2)	76 (+ 22)
Verts	4 641 197	10,7 (+ 2,6)	68 (+ 17)
Piraten (Pirates, liberté informatique)	845 904	2,0	
NPD (Parti national-démocrate, extrême droite)	635 437	1,5 (- 0,1)	
REP (Républicains, extrême droite)	193 473	0,4 (- 0,1)	
ÖDP (Parti écologiste démocratique)	132 395	0,3	
Familie (Famille)	120 716	0,3 (- 0,1)	
Die Tierschutzpartei (Protection des animaux)	230 572	0,5 (+ 0,3)	
RRP (Rentnerin und Rentner Partei, retraités)	100 606	0,2	
Rentner (Retraités)	56 515	0,1	
BP (Bayernpartei, Parti de la Bavière)	48 284	0,1	
DVU (Deutsche Volksunion, Union populaire allemande)	45 925	0,1	
PBC (Partei Bibeltreuer Christen, chrétiens)	40 391	0,1 (- 0,1)	
BüSo (Bürgerrechtsbewegung-Solidarität, classes moyennes)	38 789	0,1	
Die Violetten (Les Violets, pour une politique spirituelle)	32 078	0,1	
MLPD (Parti marxiste-léniniste d'Allemagne)	29 551	0,1 (=)	
Volksabstimmung (Parti pour le référendum)	22 998	0,1	
FWD (Freie Wahler Deutschland, électeurs libres)	11 271	0,0	
CM (Christliche Mitte, Centre chrétien)	6 825	0,0	
Zentrum (Centre, catholique)	6 093	0,0	
PSG (Partei für soziale Gleicheit, Parti de l'égalité sociale, trotskiste)	2 970	0,0	
ADM (Allianz der Mitte, Alliance du Centre)	2 895	0,0	
DKP (Deutsche Kommunistiche Partei, Parti communiste Allemand)	1 903	0,0	

soutien de Die Linke et des Verts. Mais le SPD n'obtient que 24,5 % et 132 élus contre 21,3 % et 11 élus à Die Linke et 5,9 % aux Verts avec 3 élus seulement. Certains pensent à une majorité CDU-FDP-Verts. Les Verts ont recueilli 9,2 % et 5 élus.

En Saxe, la CDU, au pouvoir depuis 1990, et dont le ministre-président est Stanislaw Tillich, 50 ans, depuis le 28 mai 2008, se maintient avec 40,2 % et 58 sièges sur 132 et le SPD progresse légèrement passant à 10,4 % avec 14 élus. Les libéraux ont 10,4 % et 14 élus, les Verts 6,4 % et 9 élus, et l'extrême droite du NPD, 5,6 % et 8 élus. On note que Die Linke connaît l'échec dans ce Land avec 20,6 % reculant de 3 points par rapport aux suffrages du PDS en 2004.

En revanche, en Thuringe c'est un recul pour les deux grands partis puisque la CDU avec 31,2 % et 30 des 88 sièges, perd 12 points et le SPD n'atteint que 18,5 % avec 18 sièges. Die Linke, avec 27,4 %, demande la direction du Land si elle forme une coalition « rouge-rouge » avec le SPD. Ce serait une première, même s'il existe déjà de telles alliances à Berlin ou en Mecklembourg-Poméranie occidentale, le SPD étant cependant à la tête du Land. Le 3 septembre, Dieter Althaus démissionne de ses fonctions de ministre-président. Son image avait été ternie par un grave accident de ski dans lequel une skieuse slovaque avait été tuée et lui-même grièvement blessé. Sa responsabilité avait été reconnue et Dieter Althaus avait été condamné par un tribunal autrichien le 2 mars.

Le FDP – qui devrait être l'allié d'Angela Merkel si la CDU l'emporte aux élections générales – progresse bien; les Verts, de leur côté, augmentent leurs suffrages essentiellement dans les Länder de l'Est.

8 et 18 septembre 2009. **Union européenne**. Suite à la décision de la Cour de Karlsruhe du 30 juin, le processus de ratification du traité de Lisbonne avait été suspendu, la décision réclamant une loi d'accompagnement pour garantir les droits du Parlement allemand. Le vice-président de la Cour, Andreas Vosskuhle, a précisé que « si la Loi fondamentale dit "oui" au traité de Lisbonne, elle exige au niveau national un renforcement de la responsabilité du Parlement en matière d'intégration ». Le 8 septembre, le Bundestag adopte une loi renforçant le contrôle du Parlement, comme le souhaitait la Cour constitutionnelle, par 446 voix contre 46 et 2 abstentions. Seule Die Linke a voté contre. Le Bundesrat se prononce le 18 septembre.

Le président fédéral ratifie le traité le 23 septembre. Ne manquent plus que les ratifications de la Pologne, de la République tchèque et surtout de l'Irlande qui se prononce le 2 octobre.

27 septembre 2009. **Élections législatives**. Le SPD est dans l'ambiguïté avec un programme ancré à gauche et une affirmation de rester « le parti du nouveau centre ». L'incident survenu le 4 juillet à la centrale nucléaire de Krümmel, qui a déjà connu d'autres pannes, est un prétexte idéal pour le SPD pour faire campagne sur les dangers du nucléaire, ce qui lui permet de se démarquer des chrétiens-démocrates.

L'équipe sociale-démocrate est très féminisée avec notamment Manuela Schwesig, 35 ans, mariée et mère d'un enfant, issue de Francfort-sur-l'Oder, installée à Schwerin en ex-RDA et ministre des Affaires sociales de Mecklembourg-Poméranie occidentale.

Die Linke est divisée sur l'alliance avec le SPD. IG Metall exclut le 31 juillet

de donner une consigne de vote en faveur du SPD.

De petits partis sont exclus et forment un recours auprès de la Cour de Karlsruhe qui se prononce le 18 août. C'est le cas de Die Partei, formation fondée en 2004 par le journaliste satirique Martin Sonneborn, accréditée en 2005. Ce parti, considérant que la réunification est un échec, propose la division définitive de l'Allemagne. La commission électorale affirme ne pas avoir reçu l'ensemble des documents nécessaires à un agrément.

C'est aussi le cas des « Électeurs libres » de Bavière de Gabriele Pauli, dissidente CSU.

52 partis ont souhaité participer. La commission en a retenu 31.

Les FDP sont dirigés par Guido Westerwelle et l'Alliance 90/Verts est codirigée par Cem Özdemir et Caludia Roth. Die Linke est dirigée par Oskar Lafontaine et Lothar Bisky.

Un seul débat, très courtois, a lieu entre Angela Merkel et Frank-Walter Steinmeier le 13 septembre. À l'opposé, la courtoisie n'est certainement pas le fait du NPD dont la branche berlinoise a écrit à plusieurs personnalités politiques d'origine étrangère pour les appeler à quitter le pays.

La CDU et surtout les libéraux du FDP sortent vainqueurs de ces élections. Les chrétiens démocrates recueillent 33,8 %, reculant de 1,4 %, avec 239 (+12) élus. Le FDP enregistre son meilleur résultat depuis 1961 avec 14,6 % des voix (+4,8) et 93 (+22) élus. Si les Verts passent la barre des 10 % avec 10,7 (+2,6) et 68 (+17) députés et si Die Linke, avec 11,9 % (+3,2) et 76 (+23) élus, se hisse à la quatrième place, c'est un effondrement des sociaux-démocrates qui tombent à 23 % (-11,2 !) avec 146 (-75) députés, dans un scrutin marqué par la plus faible participation (70,8 %, soit -6,9 par rapport à 2005 !) depuis l'origine de la RFA, en 1949.

La nouvelle coalition devrait aussi détenir la majorité au Bundesrat avec 37 des 69 sièges.

Ces élections vont certainement avoir des conséquences importantes pour le SPD. Le président du parti Franz Müntefering et le Secrétaire général Hubertus Heil quitteront leurs fonctions en novembre. Le ministre sortant de l'Environnement Sigmar Gabriel pourrait présider le parti. D'autre part, le tabou d'une alliance avec Die Linke au niveau fédéral pourrait tomber.

On votait également dans le Land de Brandebourg et au Schleswig-Holstein. Dans le Brandebourg, le SPD, la CDU et les Verts progressent légèrement au détriment de Die Linke et surtout des populistes de la DVU qui perdent leur représentation. La percée la plus forte est celle des libéraux qui, comme les Verts, font leur entrée au Landtag.

Au Schleswig-Holstein, où il y avait également une grande coalition dirigée par un ministre-président CDU, Peter Harry Carstensen, les sociaux-démocrates paient lourdement la crise qui a conduit à de nouvelles élections avec un recul de 13 points, les CDU étant eux aussi sanctionnés. En revanche, Die Linke, mais surtout les Verts, et plus encore les libéraux progressent.

AUTRICHE

20 et 27 septembre 2009. **Vorarlberg. Haute-Autriche**. Les élections au Landtag du Vorarlberg le 20 septembre permettent aux conservateurs de garder le pouvoir, avec la majorité absolue des suffrages même s'ils reculent de 4 points. Le scrutin voit un effondre-

ment des sociaux-démocrates (-6,8 %) et surtout une très forte progression de l'extrême droite du FPÖ avec +12 points, doublant presque son résultat, les Verts étant stables.

Le 27 septembre, ce sont les électeurs de Haute-Autriche qui élisent leur Landtag.

Le Parti social-démocrate recule fortement avec une chute de 13,4 %, ce qui profite un peu aux conservateurs (+3,3) mais surtout à l'extrême droite du FPÖ (+6,9) et du BZÖ (+2,8).

Belgique

2 juillet, 3 août et 8 septembre 2009. **Laïcité**. Le Conseil d'État annule le licenciement par deux écoles néerlandophones d'une enseignante au motif qu'elle portait le foulard islamique dans leur enceinte, hors du local de classe. Elle était chargée temporairement de dispenser des cours de religion islamique.

Une circulaire déconseillant aux agents masculins de contrôler les femmes portant le voile intégral est abrogée le 3 août. Plusieurs communes interdisent le port de la burqa, notamment dans la zone de Bruxelles-Ouest.

Le 8 septembre, le tribunal de Verviers autorise 3 élèves à porter le voile à l'école. Mais l'établissement scolaire refuse d'accueillir les élèves. On attend une décision du Conseil d'État prochainement sur cette question.

Des responsables musulmans envisagent de créer des écoles pour accueillir les jeunes filles exclues.

Bulgarie

5 juillet 2009. **Élections législatives**. Beaucoup d'hommes d'affaires remis en liberté par la justice ou dont le procès est suspendu sont candidats, espérant ainsi bénéficier de l'immunité parlementaire.

142 candidats sont d'anciens membres des services secrets, dont Ahmed Dogan, chef du parti de la minorité turque.

Les 240 députés sont élus pour quatre ans au sein de 31 circonscriptions électorales correspondant aux *oblasti* (départements).

C'est une victoire du parti de centre droit du maire de Sofia, Boïko Borissov, 50 ans, ancien garde du corps de Todor Jivkov puis de Siméon II, leader du GERB (Citoyens pour un développement européen de la Bulgarie), qui avait fait campagne contre la corruption et qui, avec 39,7 % des voix et 116 des 240 sièges, devance très largement les socialistes du Premier ministre, Serguei Stanichev, au pouvoir depuis le 16 août 2005, qui obtiennent 17,7 % et 40 élus. Le GERB double son résultat par rapport aux élections européennes. Avec la Coalition Bleue qui, avec 65,8 % a eu 15 députés, le GERB dispose d'une majorité suffisante pour gouverner.

Le Mouvement pour les droits et les libertés, représentant la minorité turque et qui était le partenaire des socialistes dans le gouvernement sortant, a 14,4 % et 38 élus ; le parti Ataka, extrême droite, populiste, 9,4 % et 21 élus ; la Coalition Bleue formée par l'alliance de l'Union des forces démocratiques et des démocrates pour une Bulgarie forte obtient 6,73 % et 15 sièges et Ordre, Droit et Justice a 4,1 % et 10 élus.

Le parti de l'ex-roi Siméon II qui avait gouverné de 2001 à 2005 et était encore en deuxième position en 2005, quitte le Parlement, n'ayant pas réussi à franchir le seuil des 4 %, n'obtenant que 3,0 %. L'ex-roi démissionne de la direction du parti le 6 juillet.

La participation a été de 60,2 %.

Élections législatives en Bulgarie

Inscrits	7 129 965
Votants	4 323 050 (60,6)
Nuls	96 856
Suffrages exprimés	4 226 194

Parti	*voix*	*%*	*sièges*
Gerb (Citoyens pour le développement européen de la Bulgarie, conservateur)	1 678 641	39,7 (+39,7)	116 (+116)
Kzb (Coalition pour la Bulgarie, social-démocrate)	748 147	17,7 (-13,3)	40 (-42)
Dps (Mouvement pour les droits et la liberté, turc)	610 521	14,5 (+1,7)	38 (+4)
Union nationale Ataka (extrême droite)	395 733	9,4 (+1,3)	21 (=)
Coalition Bleue (chrétien-démocrate)	285 662	6,8 (-7,4)	15 (-22)
Rzs (Ordre, Droit et Justice, conservateur)	174 582	4,1 (+4,1)	10 (+10)
Autres	332 908	7,9	0 (-66*)

* Dont 53 Mouvement national pour la stabilité et le progrès et 13 Union populaire bulgare.

Le 23 juillet, Boïko Borissov, auquel le président Purvanov a demandé le 16 juillet de former le gouvernement, annonce la composition de celui-ci. Il forme un gouvernement minoritaire, mais trois partis (Ataka, Coalition Bleue et Ordre, Droit et Justice) décident de soutenir le gouvernement. Les Affaires étrangères vont à une jeune ministre, Roumania Jeleva, la Défense à Nikolaï Mladenov, l'Intérieur à Tsvetan Tsvetanov et les Finances à Siméon Djankiv, chef économiste de la Banque mondiale. Margarita Popova devient ministre de la Justice. C'est un signe fort vers l'Union européenne car elle était à la tête de l'Unité d'enquête sur la fraude avec des fonds européens depuis octobre 2008. Le gouvernement prête serment le 27 juillet. Il se donne comme priorité la lutte contre la corruption. Il est investi le 27 juillet par 162 voix (116 Gerb, 21 Ataka, 15 Coalition Bleue et 10 Ordre, Droit et Justice) contre 77 (39 Bsp et 38 Dps et 1 abstention). Seuls les ultranationalistes d'Ataka ont accepté de signer un mémorandum les engageant pour la législature. Les deux

autres partis de la majorité n'ont pas voulu s'engager.

Le gouvernement compte 17 membres, dont 4 femmes seulement.

États-Unis

28 juillet 2009. **Cour suprême**. Sonia Sotomayor *nominated* par le président Obama pour être juge à la Cour suprême est entendue par le Sénat. L'*affirmative action* est au cœur des débats. Elle obtient un vote positif de la commission sénatoriale des affaires judiciaires le 28 juillet 2009.

Le Sénat approuve la nomination le 6 août par 68 voix contre 31. Elle prête serment le 8 août. Elle sera la troisième femme après Sandra Day O'Connor, en fonction du 25 septembre 1981 au 31 janvier 2006, et Ruth Bader Ginsburg, juge depuis le 10 août 1993, et première juge d'origine hispanique. Elle remplace David H. Souter, juge considéré comme libéral, nommé par le président George H.W. Bush le 9 octobre 1990 et démissionnaire le 29 juin 2009 afin de prendre sa retraite.

Gabon

30 août 2009. **Élection présidentielle**. La succession du président Omar Bongo se fait de façon chaotique. Ali Bongo Ondimba, fils aîné du président défunt, ministre de la Défense, soutenu par Robert Bourgi, conseiller du président Sarkozy pour les affaires africaines, est choisi par le Parti démocratique gabonais parmi dix prétendants.

Le Premier ministre Jean Eyeghé Ndong démissionne le 16 juillet et annonce sa candidature en tant qu'indépendant. Le 17 juillet, la présidente par intérim Rose Francine Rogombé nomme Paul Biyoghé Mba à ce poste. Les candidats dissidents du Pdg sont exclus du nouveau gouvernement, dont le ministre de l'Intérieur André Mba Obame qui avait annoncé sa candidature et Casimir Oyé Mba, ministre des Mines et du Pétrole.

Le 7 août, lors d'un rassemblement, sur l'initiative de plusieurs candidats de l'opposition contre le ministre de la Défense Ali Bongo, candidat à la présidence de la République, lui reprochant de rester ministre, des affrontements font plusieurs blessés. Des manifestants expriment leur hostilité à l'égard de la France accusée de soutenir Ali Bongo. L'opposition dénonce des listes électorales truquées.

André Mba Obame et Jean Eyeghé Ndong sont empêchés de quitter le Gabon. On reproche au second que son passeport porte la mention « Premier ministre » alors qu'il ne l'est plus. Un collectif regroupant 11 des 23 candidats demande un report de l'élection pour limiter la fraude.

Le 14 août Ali Bongo quitte enfin le gouvernement. Jean-François Ndongou, ministre de l'Intérieur, prend le portefeuille.

L'annonce des résultats par la Commission électorale a lieu avec retard. Trois candidats, Ali Bongo, André Mba Obame et Pierre Mamboundou s'autoproclament vainqueurs.

Ali Bongo est proclamé vainqueur par la Commission électorale, le 3 septembre, avec 41,73 % des suffrages contre 25,88 % à André Mba Obame, ancien ministre de l'Intérieur, et 25,22 % à Pierre Mamboundou, opposant longtemps en exil, les 15 autres candidats ayant de faibles résultats. Ali Bongo doit son succès à la province où il atteint souvent 90 %. La Cour constitutionnelle valide les résultats le 4 septembre. Dès l'annonce des résultats, des émeutes

éclatent à Port-Gentil, des partisans de Pierre Mamboundou, qui est arrivé en tête dans la ville, incendient le consulat après avoir attaqué la prison et libéré des détenus. On compte au moins 3 morts. La tension retombe le 7 septembre. L'opposition conteste le bilan officiel des victimes. Il y aurait eu au moins 15 victimes à Port-Gentil.

Malgré d'éventuelles fraudes, le Quai d'Orsay estime que l'élection s'est « déroulée de façon correcte ». Pour avoir voulu évoquer de façon assez équilibrée la campagne électorale et avoir publié des reportages remettant en cause le bilan officiel de la répression à Port-Gentil, du 3 au 6 septembre, le directeur de l'*Union*, quotidien national longtemps soumis au président Omar Bongo, est interpellé le 25 septembre et placé en garde à vue.

9 des 18 candidats déposent un recours.

Grande-Bretagne

20 juillet 2009. **Chambre des Lords**. Sir Alan Sugar, homme d'affaires britannique, créateur d'Amstrad, devient Baron Sugar of Clapton et fait son entrée à la Chambre des Lords. Il peut donc siéger dans le cabinet.

Le même jour, déclin de la Chambre, le ministre de la Justice, Jack Straw, présente un projet de réforme de la Chambre visant notamment à la disparition des pairs héréditaires. Depuis 1999, 92 sièges avaient été maintenus selon de nouvelles modalités. Lorsqu'un Lord héréditaire meurt, son titre est remis à disposition et ses pairs votent le nom du successeur. C'est ainsi que début juillet un nouveau Lord a été choisi parmi 33 candidats et le vicomte Rupert Bathurst a succédé à son père Christopher. Tradition vivace.

Outre ces 92 Lords héréditaires, la Chambre des Lords comprend 622 pairs à vie nommés par la reine (en fait, par le Premier ministre) et dont le titre s'éteint avec le propriétaire. À cela s'ajoutent 26 membres de l'Église anglicane.

C'est le système inspiré de la disparition des sénateurs inamovibles français après 1884 qui sera mis en œuvre. Lorsqu'un pair héréditaire mourra, son siège disparaîtra.

Mais le Premier ministre envisage un projet plus radical pour l'automne qui ferait de la Chambre une chambre élue.

21 juillet 2009. **Chambre des Communes**. Le Parlement adopte une loi créant une autorité indépendante chargée de contrôler les dépenses des députés, qui jusqu'à maintenant étaient examinées et remboursées par un organe interne à Westminster d'une façon très permissive. La loi est en deçà de ce que proposait le Premier ministre. Elle ne concerne pas la Chambre des Lords. L'autorité indépendante chargée de payer les salaires et les notes de frais a perdu son pouvoir de sanction.

Hongrie

2 juillet 2009. **Extrême droite. Dissolution de parti**. La cour d'appel de Budapest confirme la dissolution de la Garde hongroise, organisation d'extrême droite responsable d'actes discriminatoires envers les Roms. Pour la Cour, ce parti a « créé une atmosphère de crainte » et « fait naître de nouvelles tensions » entre communautés.

Inde

2 juillet 2009. **Homosexualité**. La Haute Cour de Delhi dépénalise les rapports entre adultes de même sexe.

L'homosexualité, en vertu d'une législation coloniale, était considérée comme « contre nature » et punie pénalement. La Haute Cour estime que l'article 377 du code pénal de 1860 est « une violation des droits fondamentaux ». Si l'arrêt ne s'applique qu'à Delhi, il devrait avoir un effet sur toute l'Inde. Mais il faudra faire face à l'union sacrée de toutes les religions : hindouistes, musulmans, catholiques…

Rappelons que 80 pays, principalement en Asie et Afrique, sanctionnent toujours les relations homosexuelles.

Indonésie

8 juillet et 8 septembre 2009. **Élection présidentielle**. Susilo Bambang Yudhoyono, 60 ans, président depuis le 20 octobre 2004, est favori, son honnêteté jouant en sa faveur dans un des pays les plus corrompus du monde. En outre, il a rétabli la sécurité. Pour être candidat, il faut se prévaloir d'au moins 25 % des suffrages aux législatives ou de 20 % des sièges à l'Assemblée.

Le président sortant est réélu dès le premier tour avec 60,8 % des suffrages. Il devait recueillir la majorité au niveau national et plus de 20 % dans la moitié des provinces. Il devance largement l'ancienne présidente de 2001 à 2004 Megawati Sukarnoputri du parti démocratique indonésien (coalition Lutte et Parti du mouvement de la Grande Indonésie) qui a 26,8 % et le vice-président Yusuf Kalla (coalition Golkar et Parti de la conscience populaire) qui a 12,4 %.

Le président sortant se présentait avec l'ancien gouverneur de la Banque d'Indonésie, Boediono, comme vice-président.

Italie

Juillet-septembre 2009. **Premier ministre**. Les frasques de Silvio Berlusconi mettent l'Italie dans une situation difficile sur le plan international mais aussi sur le plan interne, puisque pour la première fois sa cote de popularité passe au-dessous de 50 %. Les scandales continuent. L'*Espresso* publie des extraits d'un dialogue entre un homme présenté comme Silvio Berlusconi avec la *call girl* Patrizia d'Addario ; selon cet échange, leurs ébats se seraient déroulés dans un lit à baldaquin offert par le président Poutine…

Alors que les enfants du Premier ministre semblaient faire front avec lui contre les critiques, sa seconde fille, Barbara, 25 ans, fait entendre une voix discordante et critique les fréquentations de son père.

Pourtant le Premier ministre cherche à profiter des vacances pour redorer son image. Il affirme notamment qu'il aura des vacances familiales dans sa villa sarde de Certosa et qu'il interrompra ses vacances plusieurs fois pour aller à L'Aquila, sinistrée par un séisme en avril.

Silvio Berlusconi avait prévu de participer à la procession de la *Perdonanza* (le Pardon) le 28 août à L'Aquila et on avait annoncé qu'il dînerait avec le cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'État du Saint-Siège. Le Saint-Siège préfère déléguer un autre représentant, ce qui est un nouveau camouflet pour le chef du gouvernement italien, dont les relations avec l'Église sont de plus en plus mauvaises. À cela s'ajoutent les critiques de la Ligue du Nord à l'égard de l'Église. Cet allié politique de Silvio Berlusconi ne tolère pas les critiques contre la politique d'immigration formulées par de hauts prélats. Un incident

supplémentaire survient avec la publication par le quotidien *Il Giornale* du frère du chef du gouvernement, attaquant le directeur d'*Avvenire*, Dino Boffo, en publiant le récit d'une affaire judiciaire aux contours sexuels dans laquelle il aurait été impliqué, attaque jugée « répugnante et très grave » par le président de la Conférence des évêques italiens.

Le pape intervient dans la polémique en téléphonant au cardinal Bagnasco, archevêque de Gênes et président la Conférence épiscopale pour lui exprimer son estime et sa satisfaction. Pourtant le directeur de l'*Avvenire* décide de démissionner le 3 septembre.

Le 6 septembre, Benoît XVI, en visite à Viterbe, est accueilli par le sous-secrétaire à la présidence du Conseil, un catholique maintenant les liens avec l'Église. Le pape appelle les chrétiens à s'engager en politique.

Silvio Berlusconi se lance dans la guerre contre *La Repubblica*, un des rares médias à lui échapper. Il demande un million d'euros de dommages et intérêts, jugeant « diffamatoires » les dix questions publiées depuis juin sur les scandales entourant sa vie privée posées par le quotidien de centre gauche.

Silvio Berlusconi s'en prend également à la presse étrangère attaquant en diffamation *Le Nouvel Observateur* pour un article sur sa vie privée qu'il juge diffamatoire. Le quotidien *La Repubblica* qui s'est fait l'écho de cet article est également l'objet d'une action.

Le 20 septembre, l'Osce demande au Premier ministre de retirer ses plaintes considérant que « le questionnement permanent est un instrument de la fonction corrective des médias ».

Le 23 septembre, plusieurs journalistes lancent un nouveau quotidien, *Il Fatto quotidiano*, qui entend « réagir aux tirs d'artillerie du chef du gouvernement contre la presse d'opposition ».

Le 18 septembre, Gianpaolo Tarantini, entrepreneur de Bari, soupçonné d'être l'un des organisateurs des fêtes berlusconiennes avec *escort girls*, est arrêté pour trafic de drogue.

Le 21 septembre, l'Église demande « mesure et sobriété » à « quiconque assume un mandat politique ».

Le gouvernement menace de faire interdire de la télévision publique l'émission « Annozero » qui avait invité Patrizia d'Addario.

Le 27 septembre Silvio Berlusconi récidive avec ses plaisanteries douteuses qualifiant à nouveau le président Obama de « bronzé ».

Japon

30 août. **Élections législatives**. Le Premier ministre, Taro Aso, 69 ans, au pouvoir depuis le 24 septembre 2008, décide des élections anticipées après la victoire de l'opposition à l'élection municipale de Tokyo. Le Pld craint de perdre ces élections tant le Premier ministre Taro Aso est impopulaire. Le 15 juillet, il a failli être victime d'une « fronde » au sein de son propre parti. Pourtant, une motion de défiance échoue par 139 voix contre 333.

Yoshiro Nakamatsu, dit Docteur NakaMats, inventeur (il serait le père de la disquette), est le candidat du Parti de la réalisation du bonheur, formation liée à la secte La Science du bonheur fondée en 1986 par Ryuho Okawa, autoproclamé réincarnation de Bouddha. Ce parti présente plus de 347 candidats.

Mac Akasaka, président de la Smile Therapy Association Foundation prône le recours à la *smile therapy* pour lutter contre la dépression.

Élections législatives au Japon

Votants 69,3 %

Parti	*votes*	*%*	*sièges (dont directs)*
Parti démocratique du Japon	29 844 799	42,4	308 (221)
Parti libéral démocratique	18 810 217	26,7	119 (64)
Nouveau Komeito	8 054 007	11,4	21
Parti communiste japonais	4 943 886	7,0	9
Parti social démocrate	3 006 160	4,3	7 (3)
Votre parti	3 005 499	4,3	5 (2)
Nouveau Parti populaire	1 219 767	1,7	3 (3)
Nouveau Parti nippon	528 171	0,8	1 (1)
Nouveau Parti Daichi	433 122	0,6	1
Indépendants			6 (6)
Autres	524 927	0,7	

Le Parti des personnes âgées fondé par l'écrivain progressiste octogénaire Nadai Nada apparaît également.

Le Parti démocrate remporte une très large victoire mettant fin à cinquante-cinq ans de règne du Parti libéral-démocrate qui a fourni les Premiers ministres de 1955 à 1993 et de 1996 à 2009. Le Parti démocrate est formé d'anciens opposants du PLD et est situé au centre gauche, même si les choses sont moins simples. Le PLD subit un échec retentissant, n'obtenant qu'une centaine de sièges contre 307 dans la chambre sortante. Son adversaire, le Parti démocrate du Japon de Yukio Hatoyama remporte une victoire éclatante avec 308 sièges (+196). C'est la première fois qu'il accède au pouvoir depuis sa création en 1998. Seuls quatre de ses membres ont exercé de hautes responsabilités dans l'exécutif nippon. Il rassemble des sensibilités allant du centre gauche à la droite et puise son électorat dans les mêmes couches sociales que la majorité sortante. Il se positionne au centre gauche par un programme mettant l'accent sur la protection sociale.

Majoritaire à la chambre basse, le PDJ ne l'est pas au Sénat et devra donc s'allier avec le petit Parti social-démocrate.

Le taux de participation a été de 69 %.

La Chambre comprend 480 députés, dont 300 élus au scrutin uninominal à un tour et 180 à la représentation proportionnelle régionale. La majorité électorale est à 20 ans.

Beaucoup de figures importantes du PLD sont battues, dont l'ancien Premier ministre Toshiki Kaifu, 78 ans.

Yukio Hatoyama, 62 ans, ancien ingénieur, héritier d'une puissante dynastie politique va ainsi accéder au pouvoir.

Conséquence des élections, le nombre des femmes est le plus élevé de l'histoire de l'Assemblée. Il y aura 54 femmes sur 480 membres contre 43 précédemment. Le Japon passe ainsi de la 103e place à la 95e place mondiale à cet égard.

La victoire du Parti démocrate est ambiguë : elle est davantage un vote contre le PLD, à un moment où la crise économique frappe les Japonais, qu'un vote en faveur du Parti démocrate, les

électeurs étant sceptiques sur les capacités du parti vainqueur.

Le parti démocratique forme une coalition gouvernementale avec deux autres partis, le Parti social-démocrate et le Nouveau Parti du peuple, afin de s'assurer une majorité stable au Sénat car il est majoritaire à la Chambre des députés.

Il entend s'attaquer à Kasumigaseki, quartier des ministères tout-puissants, image de la bureaucratie japonaise.

Yukio Hatoyama est investi le 16 septembre avec 327 voix sur 480 et nomme son gouvernement, constituant un cabinet de coalition de 17 membres avec les dirigeants de deux petites formations alliées : le Parti social-démocrate de Mizuko Fukushima, centre gauche, et le Nouveau Parti du peuple de Shizuka Kamei, centre droit. Hirohisa Fujii, 77 ans, ancien haut fonctionnaire et ancien conservateur, devient ministre des Finances, et devrait jouer un rôle essentiel. La diplomatie sera dirigée par Katsuya Okada, 56 ans, la Défense allant à Toshimi Kitazawa et les Affaires intérieures à Kazuhiro Haraguchi.

La droite élit l'ancien ministre des Finances Sadakazu Tanigaki, 64 ans, à la tête d'un PLD en plein désarroi.

Mexique

5 juillet 2009. **Élections législatives**. Le Parti révolutionnaire institutionnel, avec 35 % des suffrages, remporte largement les élections face au Parti d'action nationale du président Calderón qui recueille 28 %. Il retrouve sa place de première force politique mexicaine et un pouvoir qu'il avait exercé pendant soixante et onze ans et perdu en 2000. Allié au Parti Vert (bien peu écologiste puisqu'il propose le rétablissement de la peine de mort…), il devrait obtenir la majorité des sièges à la Chambre. Le Parti de la Révolution démocratique se place en troisième position suivi du Parti Vert.

La participation a été de 43,3 %.

Norvège

14 septembre 2009. **Élections législatives**. La coalition de gauche (travaillistes, socialistes et centristes) est menacée par les quatre partis d'opposition de droite, et surtout le parti xénophobe, Parti du progrès, qui lui reproche de ne pas avoir utilisé les produits issus du pétrole pour améliorer la situation des Norvégiens. Cependant les populistes divisent la droite.

Finalement, les travaillistes du Premier ministre Jens Stoltenberg remportent les élections au Storting – seule chambre de régime parlementaire ne pouvant être dissoute –, améliorant même leur résultat. Ils pourront gouverner avec la Gauche socialiste de la ministre des Finances Kristin Halvorsen et le parti centriste, disposant d'une courte majorité, 86 députés contre 83 à la droite. Le Parti du progrès de Siv Jensen reste en tête de l'opposition améliorant encore son résultat.

Nouvelle-Zélande

21 août 2009. **Référendum**. Suite à une initiative populaire, un référendum sur les châtiments corporels a lieu le 21 août. Les Néo-Zélandais devront répondre à la question : « Une fessée, administrée par les parents dans un but éducatif, doit-elle être considérée comme un délit… » (*Should a smack as part of good parental correction be a criminal offence in New Zealand ?*) Il s'agit de se prononcer sur l'amendement qui interdit aux Néo-Zélandais de lever

Référendum en Nouvelle-Zélande

Inscrits	3 002 968	
Votants	1 684 402	(56,09)
Nuls	1 685	
Suffrages exprimés	1 682 717	
Non	1 470 755	(87,40)
Oui	201 541	(11,98)
Votes informels	10 421	

la main sur leurs enfants depuis 2007. Aujourd'hui, 24 pays, après la Suède pionnière en 1979, interdisent les châtiments corporels à l'égard des enfants. Le non l'emporte très largement avec 87,40 %.

Portugal

27 septembre 2009. **Élections législatives.** Le parti socialiste du Premier ministre José Socrates au pouvoir depuis le 12 mars 2005, remporte les élections législatives avec 36,5 % et 96 élus (- 25), sans cependant réussir à conserver sa majorité absolue. Il y a quatre ans il avait été porté au pouvoir par une très forte vague. Il l'emporte encore sur le Parti social-démocrate mené par Manuela Ferreira Leite qui recueille 29 % et 78 sièges (+ 3), la droite populiste du Parti populaire de Paulo Portas devenant la troisième force politique avec 10,41 % et 21 sièges (+ 11). Le Bloc de gauche (BE) dirigé par Francisco Louca a 9,13 % et 16 sièges (+ 8), la Coalition parti communiste-Verts de Jeronimo de Sousa obtenant 8,60 % et 15 élus (- 1).

Ce résultat est intéressant car, lors des élections européennes, le Parti social-démocrate avait obtenu 31,7 % contre 26,6 % au Parti socialiste. Cela montre avec quelle prudence il faut interpréter les résultats d'élections de nature différente.

Le scrutin a été marqué par une forte abstention qui est avec 39,4 % un record depuis 1974. L'usure du pouvoir et le mécontentement social expliquent ce recul du PS et cette forte abstention.

Slovaquie

Juillet-septembre 2009. **Langue. Minorité hongroise**. Le Premier ministre slovaque Robert Fico refuse l'accès au pays du président hongrois Laszlo Solyom qui voulait faire une visite à Komarno, un village frontalier slovaque où vit une importante minorité hongroise, pour l'inauguration d'une statue de saint Étienne de Hongrie. Aucun homme politique slovaque n'avait été invité.

Des cocktails Molotov sont jetés contre l'ambassade de Slovaquie à Budapest le 26 août.

Les relations sont de plus en plus tendues entre les deux États. Une loi sur la langue d'État est adoptée, qui interdit l'utilisation orale et écrite des langues minoritaires dans les administrations et oblige à l'utilisation prioritaire du slovaque. Sont aussi exclus les termes anglais ayant des équivalents slovaques. La loi autorise toute minorité représentant au moins 20 % de la population d'une municipalité d'utiliser sa langue dans la vie publique. Elle permet les noms de rues bilingues mais avec la version slovaque en première position.

La minorité hongroise réagit vivement. Le 1er septembre, 8 000 Magyars de Slovaquie manifestent à Dunajská Streda contre la loi linguistique. La minorité hongroise représente 600 000 personnes, soit 10 % de la population.

Budapest annonce son intention de saisir les Nations unies et le Conseil de l'Europe ainsi que l'Union européenne. Malgré tout, les Premiers ministres des deux pays se rencontrent en Hongrie le

10 septembre pour trouver une conciliation.

Suisse

27 septembre 2009. **Votations**. Deux votations avaient lieu en Suisse.

La première avait trait à l'« arrêté fédéral relatif au financement additionnel de l'AI [assurance invalidité : aide aux handicapés] par un relèvement temporaire des taux de la TVA ».

Première votation en Suisse

Suffrages exprimés	2 039 447	
Oui	1 110 846	(54,5 %)
Non	928 601	

Seconde votation en Suisse

Suffrages exprimés	1 925 811	
Oui	1 307 071	(67,9 %)
Non	618 740	

L'UDC populiste de Christoph Blocher menait campagne pour le non. 11 cantons et 2 demi-cantons ont accepté contre 9 cantons et 4 demi-cantons. Finalement un seul canton a fait pencher la balance en faveur du oui. La plus forte opposition est venue d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Le record du oui est à Genève et tous les cantons romands ont voté favorablement. C'est la division traditionnelle de la Suisse entre les Romands très ouverts, les Alémaniques des petits cantons très conservateurs et les Alémaniques urbains se rapprochant des Romands.

La seconde avait trait à l'« arrêté fédéral portant suppression de l'initiative populaire générale ». Tous les cantons ont accepté de supprimer cette initiative générale permettant à 100 000 citoyens de demander une nouvelle législation et figurant depuis 2003 dans la Constitution qui disparaît sans avoir jamais été utilisée. Tous les cantons ont voté oui, le plus favorable étant Vaud et le moins favorable Uri.

Tchèque (République)

10 septembre 2009. **Élections législatives**. La République ne se sort pas de sa grave crise politique. La Cour constitutionnelle tchèque, suite au recours d'un député indépendant, décide de suspendre le 1er septembre le décret présidentiel convoquant les électeurs à des élections législatives anticipées les 9 et 10 octobre. Le 10 septembre, la Cour confirme son arrêt et invalide la loi d'autodissolution de la Chambre des députés adoptée en mai pour essayer de sortir de la crise politique suite au renversement du gouvernement Topolanek. Le 11 septembre, les deux chambres du Parlement approuvent un projet de révision de la Constitution autorisant l'autodissolution de la Chambre des députés. Approuvé en procédure accélérée, l'article dispose que « le président de la République dissout la Chambre des députés si cette dernière le propose par une résolution approuvée par une majorité des 3/5 ». Le vote de la Chambre des députés sur la dissolution devait avoir lieu le 15 septembre, permettant des élections les 6 et 7 novembre. Mais le refus du parti social-démocrate suite à sa volte-face empêche la décision et les élections devraient avoir lieu à la date ordinaire, au printemps 2010.

Union européenne

Juillet-septembre 2009. **Traité de Lisbonne**. Le 23 septembre, le traité est ratifié par le président allemand Horst Köhler. Il ne manque plus que la Pologne, la République tchèque et l'Irlande qui se prononce par référendum le 2 octobre. Cependant des sénateurs tchèques libéraux présentent un nouveau recours à la Cour constitutionnelle afin de vérifier si le texte est conforme à la Constitution tchèque et de déterminer si l'Union européenne est une « organisation internationale » ou un « super-État », ce qui ne manquera pas de retarder la ratification.

16 septembre 2009. **Président de la Commission**. Alors que les États membres de l'Ue avaient apporté leur soutien lors du Conseil européen du 21 juin au renouvellement de José Manuel Barroso à la tête de la Commission, la proposition suscite de fortes réserves au Parlement européen. La décision qui devait être prise en juillet est reportée.

Avec 265 élus, le Ppe ne dispose pas de la majorité absolue indispensable (369) pour reconduire facilement le président sortant.

Le 3 septembre, Jose Manuel Barroso présente un programme de 49 pages s'efforçant de répondre aux critiques dont il est souvent l'objet. Il veut maintenant se montrer plus ambitieux, plus social.

Le principal atout du président sortant est de ne pas avoir de concurrent véritable. Seuls les Verts semblent vouloir s'opposer de façon forte. Leur audition est d'ailleurs la seule ouverte à la presse.

José Manuel Barroso est réélu le 16 septembre par 382 voix (dont toutes celles de l'Ump et du Nouveau Centre) contre 219 et 117 abstentions. (En 2004 il avait obtenu 413 voix contre 251 et 44 abstentions). Il va falloir maintenant former le collège des commissaires.

14 juillet 2009. **Parlement européen**. La séance constitutive du Parlement européen a lieu le 14 juillet. 7 groupes sont constitués auxquels il faut ajouter les non-inscrits. Pour former un groupe il faut 25 députés de 7 États différents, ce qui empêche l'extrême droite d'avoir un groupe. Le Parti populaire européen (présidé par Joseph Daul, Ump, France) compte 263 députés (29 Français); l'Alliance progressiste des socialistes et des démocrates au Parlement européen (présidée par Martin Schulz, Spd, Allemagne) en compte 184 (14); l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (présidée par Guy Verhofstadt, libéral, Belgique), 84 (6); les Verts / Alliance libre européenne (présidés par Daniel Cohn-Bendit, Verts, France, et Rebecca Harms, Die Grünen, Allemagne), 55 (14); les eurosceptiques des Conservateurs et Réformistes européens (présidés par Michal Kaminski, Droit et Justice, Polonais), 55 (0); la gauche radicale de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique (présidée par Lothar Bisky, Die Linke, Allemagne), 35 (5); et les europhobes de l'Europe de la liberté et de la démocratie qui abandonnent le nom de groupe Indépendance / Démocratie (présidés par Nigel Farage, Ukip, Royaume-Uni, et Francesco Enrico Sproni, Ligue du Nord, Italie), 30 (1, Philippe de Villiers). Enfin il y a 28 non-inscrits.

Il y a donc trois nouveaux groupes alors que le nombre des députés diminue au Parlement européen. Les Verts sont le seul groupe sortant à augmenter. Le Ppe conserve de loin la première place. Les Allemands auront un poids très fort

lié à la fois au nombre global de leurs élus mais aussi à leur moindre division. Ils forment la plus forte partie des trois principaux groupes et sont à égalité dans le quatrième avec la France. En outre, ils président trois groupes.

La moitié des 736 députés est constituée de nouveaux députés.

On compte 35 % de femmes, dont 62 % pour la Finlande et aucune pour Malte.

Une fois de plus, conservateurs et socialistes se partagent la présidence suite à un accord intervenu le 7 juillet.

Le 14 juillet, Jerzy Buzek, 69 ans, PPE, ancien Premier ministre polonais de 1997 à 2001, Plate-forme civique, ancien de Solidarnosc, chercheur en chimie, protestant, originaire de Silésie tchèque, candidat du PPE, est élu président du Parlement européen par 555 voix (sur 713 votants) contre 89 à Eva-Britt Svensson, Gauche communiste européenne, députée suédoise. Les socialistes français se sont abstenus à la différence de leurs autres collègues socialistes européens.